



# Ile Tudy Pêche Plaisance

Site: <http://www.itpp.fr>

## BULLETIN D'ADHESION



FÉDÉRATION NATIONALE DES  
PÊCHEURS PLAISANCIERS  
ET SPORTIFS DE FRANCE

Je soussigné :

Nom : ..... Prénom.....

Adresse : .....

Ville : ..... C.P.: ..... Année de naissance.....

Tél fixe: ..... Tél portable : .....

Courriel : .....@.....

Possède un bateau : oui  non  Port de mouillage.....

Nom du bateau ..... Type:..... Emplacement.....

Loisir(s): Voile  Pêche à pied  Pêche en mer

Autre(s):.....

En adhérant à l'association, je m'engage à respecter ses statuts, les  
règlementations en vigueur en matière de pêche et de navigation.

Je demande mon inscription à l'Ile Tudy Pêche Plaisance.

A: ..... le : ..... / ..... /201.....

Signature

Montant de la cotisation : 30 € (18 € + 12 € pour la FNPPSF). 2/3 de la  
cotisation est déductible des impôts. L'ITPP délivrera un reçu à cet effet.  
Pour les mineurs il est demandé une autorisation parentale.

Chèques à l'ordre de : ITPP

Adresser le courrier à : I.T.P.P

11 rue des Arums

Ile Tudy 29980

courriel: [secretaireitpp@orange.fr](mailto:secretaireitpp@orange.fr)

Qu'attendez vous de l'association ?

.....  
.....  
.....  
.....

Seriez-vous prêt à animer une réunion pour nous faire partager des  
connaissances que vous auriez en : (mécanique, navigation, électricité,  
électronique, législation, cuisine, autre) ?

.....  
.....  
.....  
.....

### Pourquoi adhérer à la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et sportifs de  
France

Créée en 1972, la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers (FNPP) devient en 1996 la FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et sportifs de France). Présente sur l'ensemble des côtes françaises et représentant à ce jour plus de 150 associations et plus de 20 000 adhérents.

### La FNPPSF défend ce à quoi vous tenez !

La mer est un espace de liberté très convoité, au point que ce milieu fragile est parfois maltraité, surexploité et mis en péril. Afin de conserver et de préserver cet espace, de défendre les libertés et les droits de navigation, de continuer à garantir l'accès à la mer; la FNPPSF doit s'engager et se mobiliser sur tous les fronts: la défense de nos libertés, de nos droits de navigation et d'accès à la mer; la promotion de la plaisance et de toutes les pêches de loisirs en mer; à pied, du bord ou en bateau; la protection de la faune et de la flore, du littoral, de l'environnement et du cadre de vie; le maintien et l'amélioration de notre sécurité; une gestion maîtrisée de l'exploitation des ressources marines; la volonté de participer à toutes les discussions, à toutes les décisions et à toutes les actions concernant la pêche en mer de loisir et de plaisance en général.

Mais tous ces combats, toutes ces actions, ne peuvent être menés que si nous dressons un front commun et uni. Chaque adhésion, chaque nouveau membre, nous donne un poids et une force supplémentaire pour faire valoir nos droits et établir un nouveau modèle de pêche durable, dans le respect des traditions.